

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



Vice-présidence

**En charge du Ministère de la Production, de
l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie
et de l'Artisanat**

Présentation sur :
L'Expérience des Comores sur la
Ratification du Protocole de
Nagoya

présenté par:

Abdillah Issa, PF/APA

A- Processus de Ratification du Protocole de NAGOYA(APA)

- 1° Un atelier de concertation sur l'importance et la nécessité du Protocole de NAGOYA
- 2° Rencontre des membres de l'équipe de la convention avec les décideurs(*les autorités politique, la sociétés civile, la Facultés des Science , les Préfets, les collectivités locales, Réseau Femme et Développement et les associations environnementalesetc*
- 3° Plan de visibilité et Tapage Médiatique

B. Les étapes suivies pour Ratifier le Protocole de Nagoya sur APA

1. La présentation du Note en Conseil des Ministres(c'est-à-dire l'exposé de motif),
2. L'approbation du Conseil des Ministres sur l'importance et la nécessité du Protocole par rapport à la richesse des Iles,
3. L' envois de l'Article Unique du Protocole de NAGOYA Auprès du Secrétaire Général du Gouvernement pour transmettre à l'Assemblée Nationale,

B. Les étapes suivies pour Ratifier le Protocole de Nagoya. Suite1

1. 3 Réunions avec la commission chargée de la Production et de l'Environnement à l'Assemblée Nationale,
2. 2 Réunions avec la commission chargée des Affaires Etrangères,
3. Le 20 décembre 2012, le Protocole de NAGOYA est adopté par le Parlement(93%)

B. Le depos de l'instrument de Ratification du protocole de Nagoya

1. Janvier 2013, le Président de l'Union des Comores a promulgué le Protocole de NAGOYA sur la Diversité Biologique. *Conformément à l'article 10 de la constitution des l'Union des Comores,*
2. L' instrument de ratification est déposé au Ministère des Affaires Etrangères pour transmission à l'Ambassadeur des Comores Auprès des Nation-Unis et au Secrétariat Exécutif de la CDB.

C. Le Cadre législatif et Réglementaire

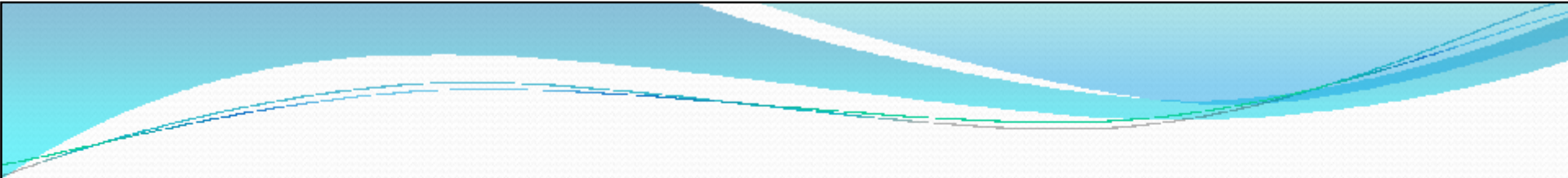
1. La Réactualisation de la lois forestière votée par l'Assemblée Nationale(*décembre 2012*),
2. La lois sur les Oiseaux Migrateurs(*décembre 2012*),
3. Perspective d'élaboration d'une lois spécifique sur APA

D. Défis de la mise en œuvre

Un contentieux est en cours pour deux pays sur le partages des avantages de deux espèces en vertu du protocole de Nagoya notamment :

- *Livingstone avec l'Angleterre*
- *Les concombres de mer avec la Chine*

Nous sommes à la recherche de financement pour le cadre réglementaire spécifique du Protocole.



Merci de votre Aimable Attention